

# SUPPLEMENT DESCRIPTIF DU CERTIFICAT EUROPASS (\*)



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

34-525-06 Karosszérialakatos

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Carossier

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

#### 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

#### Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- effectuer la réparation des carrosseries de véhicule et de leurs accessoires, la réparation automobile et changer entièrement la carrosserie avec la collaboration d'un mécanicien;
- effectuer la rénovation et l'échange des éléments de la carrosserie et de ses accessoires;
- effectuer la réparation du châssis de la carrosserie, de la carrosserie monocoque sur banc de redressage;
- effectuer la réparation de la carrosserie et remonter de ses pièces;
- démonter la carrosserie et ses accessoires;
- effectuer des activités liées à la réparation des éléments de la carrosserie et des pièces détachées plastiques;
- effectuer des activités liées à la réparation des éléments de la carrosserie et des pièces détachées en aluminium et en acier allié.

## 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

7321 ferronnier

## (\*) Note explicative:

Ce document vise a compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative a la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site http://europass.cedefop.eu.int/htm/

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT			
Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat	Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat  Ministère du développement national		
Niveau du certificat (national ou international)	Echelle de notation/Exigences aux examens		
Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):  34 Qualification professionnelle du niveau de l'enseignement secondaire, basée sur soit l'achèvement du cycle de scolarité professionnelle, soit sur les compétences de saisie définies dans l'exigence professionnelle et d'examen et pouvant être typiquement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.	Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant		
Code ISCED2011:			
Niveau du CNCP de la Hongrie:			
Niveau du CEC:			
Mention de série du certificat: PT K	Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.		
son numéro d'ordre: 123456	Épreuve Connaissances professionnelles et technologiques du carrossier		
Date de délivrance du certificat: 2023.10.02	Épreuve corale Connaissances technologiques du 5 20.00 carrossier		
	Épreuve épreuves de réparation pratique des carrosseries 55.00		
	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe expressé en note		
Accès au niveau d'éducation/formation suivant	Accords internationaux		
dans l'enseignement secondaire			

Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle

# Base légale

Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Arrêté n°12/2013 (III. 29.) du Ministère du Développement National sur les exigences professionnelles et critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT		
Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet $\%$	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 30 % Pratique: 70 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		3 ans

## Niveau d'entrée requis:

- Titulaire du certificat d'études primaires.

## Modules d'exigences professionnelles:

10163--12 Sécurité de travail et protection de l'environnement dans le domaine mécanique

10162-12 Activités mécaniques de base

10166-12 Liaisons mécaniques

10487-12 Tâches d'un carossier

10483-12 Tâches générales dans une entreprise

11497-12 Animation de personnel I

11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence- NSZFH - http://nrk.nive.hu

Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET